



retour de tous les élèves le 22 juin

publié le 15/06/2020

Madame, Monsieur,

le Président de la République a décidé d'un retour en scolarité obligatoire des élèves du collège à compter du 22 juin.

Cependant les équipes éducatives et la Direction sont dans l'attente du nouveau protocole sanitaire et éducatif proposé par le Ministère de l'Education nationale.

En effet, de nombreuses questions perdurent notamment sur les gestes barrières, la distanciation physique, le port du masque, le protocole EPS, le remplacement des personnels en protocole d'isolement covid 19, la désinfection des salles, les sens de circulation, le lavage des mains....

Dès que ces informations nous seront parvenues, la Direction vous communiquera les modalités de reprise.

Soyez assurés de notre volonté collective de préserver la santé de chacun et de répondre à la demande institutionnelle.

La Direction.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.